

International

LA VISITE D'ÉTAT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN INDE

01/05/2016

Suite à la deuxième visite d'État en Inde du président François Hollande, Philippe Humbert analyse la nature et l'importance du partenariat entre la France et l'Inde dans un contexte géopolitique international et régional complexe.

François Hollande a effectué une visite d'État en Inde du 24 au 26 janvier 2016, la deuxième depuis le début de son quinquennat après celle de février 2013. Malgré la similitude de la partie protocolaire du programme des entretiens officiels et des audiences avec les plus hautes autorités de la République de l'Inde, ces deux visites ne se ressemblent pas.

Contrairement à la perception de l'opinion publique française qui reflète les attentes de la presse exclusivement intéressée par les « grands contrats », la visite de 2016 n'est pas la simple répétition de celle de 2013.

Deux enjeux actuels : terrorisme et climat

Il n'a pas échappé aux observateurs sur place que la visibilité de la visite de 2016 dans la presse et les médias indiens a été beaucoup plus forte qu'en 2013. La couverture par les grands journaux, les nombreux éditoriaux, les passages sur les chaînes de télévision ont été autant de témoignages de l'intérêt soulevé par la présence du chef de l'État, et au-delà de la simple curiosité, de la sympathie et de la chaleur de l'accueil du public indien.

L'explication tient d'abord au fait que François Hollande était l'invité d'honneur pour la célébration du « Republic Day » le 26 janvier, un honneur partagé avec quatre de ses prédécesseurs, et surtout à deux enjeux : terrorisme et COP 21. Ces deux thèmes ont en effet structuré le programme de la visite et les discours du Président français et du Premier ministre indien, Narendra Modi, le terrorisme venant surplomber les relations politiques bilatérales et l'accord de Paris sur le climat servant de fil directeur en vue d'un nouvel élan de la coopération entre les deux pays.

Sur le plan politique, l'invitation faite à la France de faire défiler un régiment en tête de la parade du 26 janvier, date de commémoration de la création de la République indienne en 1950, une invitation

cette fois sans précédent pour une armée étrangère, a été bien plus qu'une anecdote, mais le parfait symbole de la solidarité des deux pays face aux menaces du terrorisme. La presse a relevé avec humour que le 35^e régiment d'infanterie était le lointain successeur de celui qui avait lutté contre les Anglais et leurs alliés indiens locaux, 267 ans plus tôt dans le sud de l'Inde.

« De Paris à Pathankot » (lieu de la récente attaque terroriste d'une base militaire dans le nord du pays) a été un titre souvent utilisé par la presse pour marquer la similitude des situations : Mohamed Merah projetait un attentat contre l'ambassade d'Inde en France, les consulats de l'Inde en Afghanistan font l'objet d'attaques répétées, les attaques terroristes menées en Inde ne sont plus réputées d'origine pakistanaise, comme à Mumbāi en 1998, mais internationale en relation avec les Talibans et Daesh. L'arrestation en Inde, le 29 janvier, de trois Indiens expulsés des Émirats Arabes Unis car soupçonnés de radicaliser des émigrés indiens pour les enrôler dans les rangs de Daesh, est venue à point nommé pour démontrer que la menace est commune et valider la coopération avec la France. L'intensification des échanges d'information et de renseignement sur les réseaux, la cybersécurité, l'entraînement des forces spéciales, autant de nouveaux domaines sensibles, sont venus renforcer le « partenariat stratégique » entre l'Inde et la France lancé en 1998 par Jacques Chirac.

Défense et nucléaire : des partenariats stratégiques

Le projet de vente des avions Rafale n'a pas manqué d'être central dans les commentaires en Inde. Une conclusion ardemment souhaitée par les milieux militaires inquiets de l'obsolescence de la flotte de combat aérienne, un témoignage de l'ouverture de la France en matière de technologies sensibles, la preuve que la France a fait « le choix de l'Inde » (sous-entendu « et non du Pakistan »), la qualité des matériels aéronautiques français mis en valeur lors du conflit de Khargil en 1998, l'ancienneté des relations, Dassault ayant livré les avions Ouragan dès les années 50, etc. Les arguments ne manquent pas pour tous ceux qui soutiennent ce projet, tout en déplorant la durée des négociations, imputée à la fois à la bureaucratie indienne et au fournisseur français. Dans d'autres cercles de l'opinion indienne, on déplore à la fois le coût du projet et le fait que l'achat d'avions construits entièrement en France serait contraire à l'objectif du gouvernement indien du « Make in India » associé à des transferts de technologies.

Il demeure que l'accord intergouvernemental signé le 25 janvier 2016 ouvre la voie à la négociation commerciale, dont la conclusion pourrait être rapide selon certains officiels français cités sans commentaires par la presse indienne.

Une controverse de même nature existe dans le domaine du nucléaire civil. Les commentateurs

soulignent l'ancienneté des relations, la position de la France lors des essais nucléaires indiens, et les engagements de la France pour fournir le combustible nucléaire. Certains regrettent le non démarrage des projets d'Areva ; d'autres au contraire dénoncent les risques associés au nucléaire, l'importance des engagements financiers et la durée prévisible des travaux.

Un acteur clé de la COP 21

Les perceptions indiennes ont été encore plus consensuelles à propos de la COP 21 et des moyens à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. La partie indienne n'a pu que relever avec satisfaction les remerciements adressés à Narendra Modi par François Hollande pour la contribution positive et proactive de l'Inde lors de la négociation conclue le 12 décembre 2015, l'Inde passant ainsi du statut de « briseur d'accord » à Copenhague à celui « d'artisan d'accord » à Paris. Les seules réserves portées par certains secteurs de l'opinion visent la méthodologie « top-bottom » adoptée par le gouvernement indien pour l'élaboration de sa contribution (INDC, Intended Nationally Determined Contributions) à la COP 21 publiée le 1er octobre 2015, sans aucun débat public ni parlementaire et, de ce fait, sans appropriation populaire.

La pertinence et le bon démarrage du très ambitieux programme de développement des énergies renouvelables lancé par le Premier ministre indien en février 2015 (un objectif de capacités de production de 175 gigawatts en 2022, dont 100 d'énergie solaire) ont fait l'objet de commentaires très positifs, avec un point d'orgue le 25 janvier, celui de la pose de la première pierre du futur siège de l'Alliance solaire internationale, une plate-forme intergouvernementale destinée à faciliter l'expansion de l'énergie solaire dans les 121 pays placés entre les tropiques du Cancer et du Capricorne, dont les prémisses avaient été annoncés dès le 30 novembre 2015 à Paris par François Hollande, Narendra Modi et le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon.

L'Inde devient ainsi le plus grand marché mondial pour l'énergie solaire appelée à satisfaire les besoins croissants d'une économie en expansion rapide (+ 7.3 % en 2015-2016) et à contribuer d'une manière décisive à la réalisation des objectifs de l'accord de Paris dans le monde.

La convergence des initiatives des deux pays dans le domaine du climat s'est manifestée aussi dans la priorité donnée aux transports sur sites propres : projet de train à grande vitesse, métros, tramways, fabrication de locomotives de technologie Alstom, et aux « Villes intelligentes – Smart cities » appelées à être un condensé des multiples technologies contribuant à la transition énergétique, allant de la connectique au traitement des eaux et des déchets. La France a proposé de prendre sous son aile trois villes : Chandigarh, Pondichery et Nagpur, ce qui a été bien accueilli, ces trois villes ayant vocation à figurer dans la liste des 100 « smart cities » voulues par le

gouvernement indien.

Renforcer la présence française

Les perceptions indiennes de la visite présidentielle de François Hollande sont dans l'ensemble positives. Mais, comme le remarque un éditorialiste de Delhi, il y a une impression de « Unfulfilled partnership ».

Certes, la France n'a pas avec l'Inde un niveau de coopération militaire égal à celui de la Russie, ni le poids des États-Unis dans la géopolitique mondiale, en Asie en particulier, ni un niveau d'échanges commerciaux comparable à celui de la Chine (le rapport est de 1 à 10). Cependant, malgré la différence de rang sur la scène internationale, la France, avec des échanges culturels riches et diversifiés, encore illustrés au cours de la visite par l'étape de Chandigarh et les hommages à Le Corbusier, mais aussi par la présentation à François Hollande et à Narendra Modi par des experts de la mission archéologique française de signes de présence humaine remontant à 2,5 millions d'années dans la région de Chandigarh (« l'Inde, berceau de l'humanité ») donne l'impression de ne pas tirer parti de tout son potentiel.

Les acteurs français sont présents mais pas encore suffisamment à l'échelle d'un pays d'1,25 milliard d'habitants dont les réserves de croissance sont considérables. Certes, Renault et son usine de Chennai est au niveau, Cap Gemini compte 50.000 salariés indiens, les développeurs français d'énergie solaire sont présents, mais ces exemples sont néanmoins encore trop peu nombreux.